



MRC de  
BEAUHARNOIS-SALABERRY  
Municipalité Régionale de Comté



## COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

À l'occasion du premier Congrès Plein air - Nature  
de l'Association des parcs régionaux du Québec

### **Le Parc régional de Beauharnois-Salaberry parmi les premiers parcs régionaux officiellement accrédités de la marque PaRQ au Québec**

(Beauharnois – Le 20 novembre 2018) Notre région a eu droit à une heureuse nouvelle le 8 novembre dernier, alors que le Parc régional de Beauharnois-Salaberry a été l'un de 7 parcs régionaux à figurer parmi les premiers parcs régionaux au Québec à être officiellement accrédités de la marque PaRQ par l'Association des parcs régionaux du Québec.

L'attribution de cette reconnaissance s'inscrit dans le cadre du lancement de la toute nouvelle marque PaRQ promue par l'Association des parcs régionaux du Québec, une sorte de sceau d'accréditation venant renforcer l'accessibilité, la qualité de l'expérience et la valorisation de l'activité physique de plein air auprès des installations qui s'en voient gratifiées. Cette initiative a été développée en lien avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le but d'assurer la sécurité du public dans la pratique d'activités de plein air.

*« En somme, cette accréditation est l'équivalent d'un standard de qualité normé par lequel l'Association reconnaît le professionnalisme de l'organisme gestionnaire, la qualité du parc dont il a la gestion, la qualité de l'expérience plein air et des activités que l'on y retrouve, ainsi que la qualité de la gestion des risques à l'intérieur des limites du parc. Bref, en ce qui nous concerne, l'Association reconnaît que le Parc régional de Beauharnois-Salaberry répond à la fois aux exigences administratives, de ressources humaines, d'accueil et de sécurité que toute infrastructure récréative du type doit posséder. Voilà qui nous ravit au plus haut point et qui se veut en quelque sorte la consécration des efforts et des investissements déployés pour le Parc au cours des dernières années »* de mentionner madame Valérie Binette, coordonnatrice au Parc régional de Beauharnois-Salaberry.

Afin de bénéficier de cette accréditation, le Parc régional a dû satisfaire à de multiples critères d'évaluation savamment réfléchis par l'industrie, parmi lesquels figurent la

qualité de l'accueil et l'offre de service, le caractère innovant et professionnel, l'authenticité en termes d'expérience plein air, la sécurité des installations et le respect de l'environnement.

**- Les parcs : vecteurs de changement –**

Comme l'affirme l'Association des parcs régionaux du Québec, un organisme à but non lucratif regroupant parmi ses membres une centaine de parcs sur les 200 sites de parcs régionaux répartis sur l'ensemble du territoire du Québec, de par les bienfaits qu'ils apportent sur la santé et le bien-être, les parcs régionaux sont d'importants vecteurs de changements sociaux en favorisant de saines habitudes de vie. Voilà pourquoi l'Association a jugé bon d'instituer pour les parcs régionaux ces normes d'exploitation rigoureuses afin d'assurer un lien de qualité avec les prestations de services offertes.

Comme le laisse entendre l'Association, dans la mesure où les parcs régionaux, de par leur approche éducative, récréative, sportive, touristique ou simplement ludique sont de merveilleux terrains de jeux pour la population du Québec, voilà pourquoi elle s'est donnée la mission de les regrouper et de représenter ses membres dans le but de les valoriser et de les positionner dans l'industrie récréotouristique du Québec.

L'Association rappelle que les parcs régionaux du Québec accueillent plus de 19 millions de visites-personne, génèrent des revenus de 80 millions \$ annuellement et fournissent de l'emploi à plus de 6 000 travailleurs.

**- Être accrédité PaRQ : un engagement envers la qualité -**

Comme l'affirme en conclusion madame Binette, « *Il est évident qu'avec l'obtention de ce standard, nous n'avons pas la prétention d'affirmer que tout est parfait au Parc régional de Beauharnois-Salaberry. On sait qu'il y aura toujours des choses à améliorer, mais avec cette expertise partagée et cette vue externe sur ce que l'on fait chez nous, cela nous conforte à l'effet que nous sommes sur la bonne voie. En bénéficiant de cette reconnaissance, le Parc régional s'engage ainsi à respecter et à maintenir ce standard de qualité, au plus grand avantage de ses usagers, afin de leur offrir une expérience à la fois gratifiante, diversifiée, ludique, agréable et sécuritaire, tout en étant adaptée à leurs goûts, leurs besoins et à leurs aspirations* ».

**MRC de Beauharnois-Salaberry**

**Source : Guy Longtin  
Coordonnateur aux communications  
MRC de Beauharnois-Salaberry  
Tél : 450.225.0870 (poste 226)**

**Courriel : [g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com](mailto:g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com)**